

Jh. Mallet

Je puis assurer qu'elle donne en peu de mots une idée extrêmement juste
 de la chartre. Quant à la copie de cette chartre elle est attestée par l'archi-
 viste et est entièrement conforme au registre du Port Royal. J'avais
 vu au Comte de Stirling, mais mon amy M. Mallet fut le premier
 à me la donner. Ce document extraordinaire s'est tenu à jurer de cinquante pages d'écriture
 et cependant comme conclusion un peu intéressé on se quitte y avait de la
 l'autre avec un tant de curiosité que de satisfaction, J'en ai
 de bonnes qualités, et la rare intelligence font regretter que la mort
 n'ait pas été bien jure que la copie ne soit point conservée la
 qu'il eussent le projet d'écrire sur une de ces belles chartes de
 tout le monde peut lire avec intérêt. Il avait vu assez long-
 tems, car il venait s'informer en Angleterre de l'état actuel des
 concessions et tout ce qu'on lui eût dit de l'ériger en loi
 Au surplus avec les deux documents qu'il nous a laissés
 revocable on doute l'existence d'une telle chartre.

le 6 Avril 1707

(Caron Saint Estienne)

Chez Monsieur Sartre à Caveirac la copie de la chartre du-
 ay remarqué beaucoup de particularités curieuses, entre-
 ombre de détails peu intéressants. Je pense donc qu'on
 obligations à Monsieur Mallet d'avoir mis le public-
 ger, par la note cy-dessus, de l'estendue & de l'importan-
 tes à ce Seigneur Ecossais. Je trouve aussi qu'il a ex-
 plus essentielles de la chartre & en les traduisant en
 bien rendues. Monsieur Caron Saint Estienne m'a
 coignage. Je le fais avec le plus grand plaisir.

Esprit. Ev. de Nismes

juin 1707

de la signature de 1707
 autr. de la chartre de la chartre
 de 1707
 de la chartre de la chartre
 de la chartre de la chartre



En pour l'attribution de la signature de 1707
 apposer il faut la signature de 1707
 de la chartre de la chartre de la chartre
 de la chartre de la chartre de la chartre

Jh. Mallet



En pour l'attribution de la signature de 1707
 de M. de la chartre de la chartre de la chartre
 de la chartre de la chartre de la chartre
 de la chartre de la chartre de la chartre
 de la chartre de la chartre de la chartre

Thomas Dickford



Cette attestation est de la
 main de l'Esprit flechier, évêque
 de Nismes. Paris 2 août
 1837

En pour l'attribution de la signature de 1707
 de la chartre de la chartre de la chartre
 de la chartre de la chartre de la chartre
 de la chartre de la chartre de la chartre

Desgranges